



Rapport Financier Annuel

2013



Zone Artisanale
BP 30163 Marcillé-la-Ville
53102 Mayenne Cedex – France
Tél. : +33 (0)2 43 00 71 22 Fax : +33 (0)2 43 00 65 20
E-mail : finance@ermo-group.com
Site Internet : www.ermo-group.com
CODE ISIN : FR0000063950



TABLE DES MATIERES

COMPTES CONSOLIDES	4
---------------------------------	----------

<u>RAPPORT DU GROUPE</u>	5
---------------------------------------	----------

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE	5
II. COMPTES CONSOLIDES	5
III. LES RESULTATS 2013 DE NOS FILIALES :	7
IV. FAITS MARQUANTS	7
V. FACTEURS DE RISQUES	8
VI. INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE	8
VII. INFORMATION DES ACTIONNAIRES EN MATIERE SOCIALE	10
VIII. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENT SOCIETAUX	14
IX. RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITQUES	15
X. LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS	15
XI. RISQUES DE MARCHES	15
XII. ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES	15
XIII. PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC	16
XIV. PERSPECTIVES	17

LES COMPTES CONSOLIDES

I. BILAN CONSOLIDE	19
II. COMPTE DE RESULTAT	21
III. ETAT DU RESULTAT NET	22
VI. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	26
VII. IMMOBILISATIONS	32
VIII. AMORTISSEMENTS	33
XII. INFORMATION SECTORIELLE	36
XIII. IMPOSITION	38

TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL	39
II. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE	41
III. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE	44
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	45



COMPTES SOCIAUX.....	50
<u>RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO.....</u>	52
I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE	52
II. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS	53
III. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT	53
IV. DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	54
VI. ACTIONS PROPRES	55
VII. ACTIONNARIAT DES SALARIES	55
VIII. INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE	57
IX. ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS.....	57
X. PERSPECTIVES 2014	58
XI. AFFECTATION DU RESULTAT	58
<u>LES COMPTES SOCIAUX.....</u>	61
I. BILAN	62
II. COMPTE DE RÉSULTAT.....	64
III. COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA.....	67
IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX	68
V. IMMOBILISATIONS	70
VI. PROVISIONS	73
VII. ETAT DES CREANCES	74
VIII. ETAT DES DETTES.....	74
IX. TABLEAU DE FINANCEMENT	80
X. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE	81
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	82
RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	84
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES	87



COMPTES CONSOLIDES



ERMO
Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL

RAPPORT DU GROUPE

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

Aujourd'hui ERMO regroupe 182 collaborateurs, 4 sites de production en France, 1 site en Pologne. Depuis plus de 30 ans, la société a su évoluer constamment pour devenir un acteur mondial majeur des moules de précision.

Les activités du groupe ERMO consistent à concevoir et à réaliser des moules de grande précision pour l'injection des matières plastiques. A son activité principale, s'ajoutent des prestations de services annexes (étude de pièces plastiques, entretien et réparation de moules, centre d'essais de moules). Ces activités sont réalisées en France et en Europe.

II. COMPTES CONSOLIDES

Les états financiers consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration lors de sa séance du 8 avril 2014 et seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale du 27 mai 2014.

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2013 ressort à **23 511 935 €** contre 27.226.215 € au 31 décembre 2012, soit une diminution de 13,64 %.

Cette baisse chiffre d'affaires s'explique par la baisse de nos exportations. En effet, si le montant de nos exportation en Europe passe de 5.198 K€ à 7.293 K€ en 2013, nos exportation hors Union Européenne diminuent sensiblement et passent de 12.686 K€ à 7.689 K€. Cette baisse globale du chiffre d'affaires s'explique par une baisse tant des prises de commandes, que du lancement de moules dupliqués, ainsi qu'au report des commandes et livraisons de moules. La baisse de l'export hors CEE s'explique par des commandes avec duplication de moules beaucoup moins importantes que pour 2012.

Nous avons poursuivi nos efforts en recherche et développement sur les secteurs suivants : médical cosmétique et emballages alimentaires ; Ces efforts se sont traduits par l'amélioration de nos brevets et le démarrage de nouvelles recherches sur de nouveaux process.

Les subventions d'exploitation augmentent de 34 % par rapport à celles de l'exercice précédent et elles se sont élevées à **445.715 € contre 332.412 € en 2012**. Cette augmentation s'explique par la comptabilisation du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) d'un montant de 168.537 euros dans le compte « subvention d'exploitation »

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits s'élèvent à **647.426 € contre 401 656 €** au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 61,19 %.



Compte tenu de la baisse d'activité et de la baisse de nos achats de « Blocs chauds », les achats consommés diminuent de 32,71 % et s'élèvent à **5.330.835 € contre 7.922.390 €** en 2012.

Les charges de personnel augmentent et s'élèvent à **9 052 849 € contre 8 960 911 €** sur l'exercice précédent. Cette augmentation est due à l'augmentation générale des recrutements début 2013 malgré des départs intervenus au cours du 2^{ème} semestre 2013.

Les autres charges d'exploitation diminuent de 11,66 % et s'élèvent à **5 151.493 € contre 5 831 186 €** au titre de l'exercice précédent. Cette diminution concerne notamment la sous-traitance qui s'établi à 2.293.969 euros au titre de 2013 contre 3.023.623 euros en 2012.

Les impôts et taxes s'élèvent à **621.076 contre 603 848 €** au titre de l'exercice précédent, soit une hausse de 2,85 %.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir diminuent de 2,60 % et s'élèvent à 1 738 602 € contre 1 784 980 € en 2012 ; Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 435 399 € contre 629 955 € en 2012, soit une diminution de 30,88 %. Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, en fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

En conséquence, le résultat opérationnel est bénéficiaire de 2.287.012 € et est en légère progression par rapport au résultat opérationnel de l'exercice précédent qui était bénéficiaire de 2.206.894 euros.

Les produits financiers s'élèvent à 188.580 euros contre 367.068 euros en 2012 et les charges financières à 220.043 € contre 275.653 € en 2012.

Les produits constatés d'avances s'élèvent à 205.335 € contre 1.980.255 euros en 2012. Ils correspondent à la facturation d'acomptes sur des projets devant être livrés en 2014.

La trésorerie à la clôture s'élève à 7.220.392 euros contre 7.526.874 euros fin 2012.

Le résultat courant des entreprises intégrées est bénéficiaire de 2.255.549 € contre un bénéfice de 2.298.309 € sur l'exercice précédent.

Après prise en compte de l'impôt sur les résultats de 600.933 €,

- le résultat net part du groupe est un bénéfice de 1.654.502 € contre un bénéfice de 1.725.601 € en 2012.



III. LES RESULTATS 2013 DE NOS FILIALES :

En France :

CARAU (société civile immobilière)

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé, pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, à 384.515 €, contre 382 306 € en 2012, et son résultat est un bénéfice de 74.564. € contre un bénéfice de 84 420 € en 2012.

FLYER

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013 le chiffre d'affaires de la société s'élève à 1 167 040 euros et est identique à celui de l'exercice précédent. Le résultat comptable augmente de 33,87 % et s'élève à 205.497 euros contre 153.509 euros au titre de l'exercice précédent.

A l'étranger :

ERMOPOLAND

Son chiffre d'affaires 2013 est de 1.072.174 € ; son résultat net est un bénéfice de 685.226 PLN.

En 2012, son chiffre d'affaires était de 1.242.706 €, son résultat était bénéficiaire de 1.296.802.PLN.

ERMO NORTH AMERICA

Il est rappelé qu'il s'agit d'un établissement de la société ERMO et non d'une filiale. Ses résultats sont comptablement intégrés dans les comptes de la société ERMO. Nous vous communiquons ci-après les résultats de cet établissement. Cet établissement a été fermé en février 2014.

Le chiffre d'affaires 2013 est de 108 384 € contre 110.509 € en 2012. Son résultat net est un bénéfice de 22.425 cad contre une perte de 20.067 cad en 2012.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.

IV. FAITS MARQUANTS

La société ERMO a procédé à la fusion absorption de deux de ses filiales au cours de l'année 2013. Les fusions simplifiées des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 par ERMO ont pris effet juridiquement le 30 septembre 2013, avec un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2013.

Les bonis de fusions consécutifs aux fusions simplifiées des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 et l'annulation des participations détenues dans la société ERMO ont été enregistrés d'une part en résultat financier pour un montant de 761.434,88 euros et d'autre part en prime de fusion pour un montant de 84.234,62 euros.



V. FACTEURS DE RISQUES

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.

VI. INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour la deuxième année consécutive nous vous présentons les informations sociales, environnementales et sociétales. L'organisme tiers indépendant désigné pour l'exercice 2013 conformément aux dispositions légales et réglementaire, le Cabinet de Saint Front – 3 rue de Brinsdejonc des Moulinais – 31500 TOULOUSE, remettra son rapport sur ces informations au plus tard le 7 mai 2014. Ce rapport sera publié sur notre site internet.

1. Politique générale en matière environnementale

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement, les impacts environnementaux des ses activités sont limités.

En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2013.

Nous n'avons pas reçu de Certification en matière d'environnement.

Nous essayons de sensibiliser chaque salarié au tri sélectif et aux économies d'énergies.

Il n'existe aucune provision pour risques environnementaux au 31 décembre 2013.

2. Pollution et gestion des déchets

Mesure de recyclage et élimination des déchets

Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités afin de répondre au mieux aux attentes de recyclage et traitement :

Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.

Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.



Prise en compte des nuisances sonores

Nous n'avons enregistré aucune plainte à ce sujet en 2013. Cependant, les personnels soumis à des nuisances sonores sont équipés d'appareillage individuel de prothèse auditive sur mesure ou jetable.

Mesures de prévention, de réduction ou de réparation de rejet dans l'air, l'eau et le sol affectant gravement l'environnement

Pour les eaux usées de nettoyage et les lubrifiants nous faisant appel à une société extérieure, agréée.

Concernant les rejets atmosphériques nous respectons la réglementation en vigueur.

Concernant les sols, cette information est jugée non pertinente car les activités du groupe présentent peu de risque en matière de pollution des sols.

3. Utilisation durable des ressources

Consommation d'énergie, recours aux énergies renouvelable et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique

L'ensemble des équipes du groupe est sensibilisé aux économies d'énergie. Notre groupe attache de l'importance à la gestion environnementale de son parc informatique aussi bien en ce qui concerne son utilisation que son recyclage. Lors de l'achat de nouveaux matériels, nous essayons de privilégier les labels environnementaux.

Consommation d'eau et approvisionnement en eau en fonctions des contraintes locales

Les process utilisés dans nos sites sont peu consommateur d'eau. Les principales utilisations sont le refroidissement des moules, lavage des pièces usinées, lavage des sols. Nous n'avons pas mis en œuvre de moyens particuliers pour réduire la consommation d'eau, à l'exception de la sensibilisation du personnel sur ce point.

Consommation de matière première et mesures prises pour améliorer leur efficacité d'utilisation

Nous n'avons pas pris de mesures particulières à ce sujet.

4. Changement climatique

Le groupe estime ne pas être exposé aux conséquences du changement climatique à court et moyen terme. Les sociétés du groupe ne sont pas soumises aux obligations de déclaration des émissions de gaz à effet de serre.

5. Protection de la biodiversité

Nous essayons au maximum d'utiliser des produits biologiques pour les huiles et dégraissants.



VII. INFORMATION DES ACTIONNAIRES EN MATIERE SOCIALE

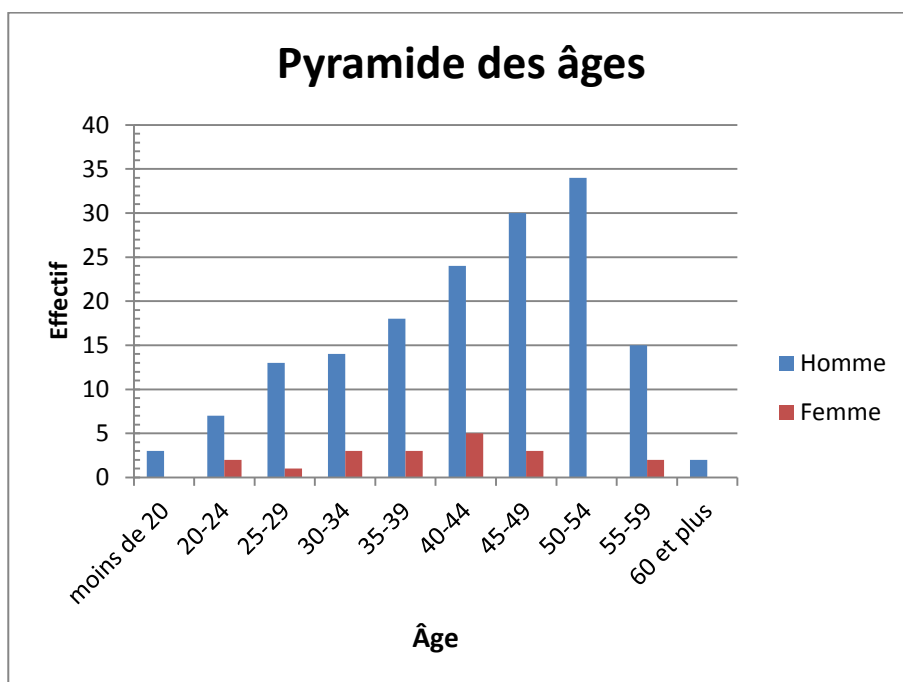
1. Emploi

L'effectif total au 31 décembre 2013 est de 182 personnes et est stable par rapport à l'effectif salariés au 31 décembre 2012 qui était de 181 personnes.

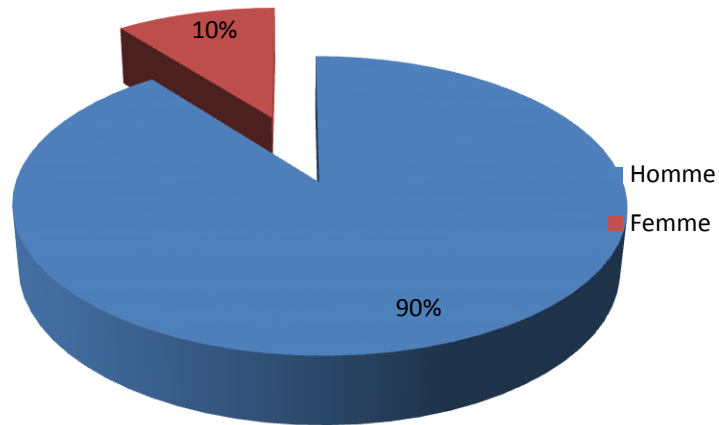
En 2013, 4,95 % de l'effectif salarié du groupe a travaillé dans le cadre d'un contrat à durée déterminé. La proportion relativement faible des femmes dans le groupe (10 % des effectifs) s'explique par le nombre historiquement peu élevé de femmes intégrant les filières de formation de tourneur, fraiseur, polisseur, etc...

La répartition par catégorie socioprofessionnelle est la suivante :

- 10,43 % de l'effectif sont des cadres
- 36,81 % de l'effectif sont des agents de maitrises et techniciens
- 2,74 % de l'effectif sont des employés
- 50 % de l'effectif sont des ouvriers



Répartition effectif

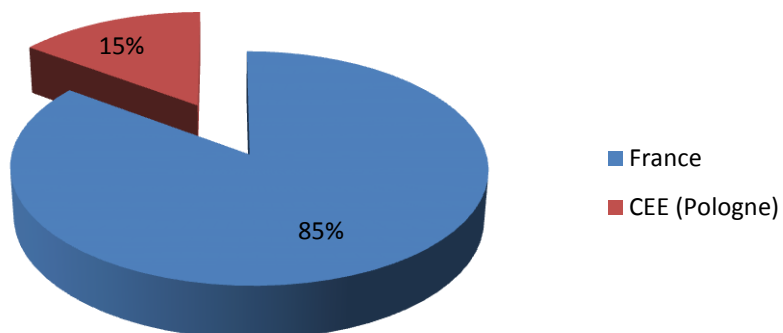


En 2013 nous avons embauché 11 salariés et le nombre de salariés sortant est de 10 personnes dont 3 démissions et 1 rupture conventionnelle. Il n'a été procédé à aucun licenciement sur l'année 2013.

Dans notre groupe tous les salaires résultent d'une contractualisation. La masse salariale annuelle brute du groupe, charges patronales incluses, s'élève à 9.052.849 euros en 2013. Les augmentations de salaires sont traitées individuellement au niveau de chaque société du groupe.

La répartition mondiale de nos effectifs est la suivante :

Répartition des effectifs





2. Organisation du travail

97,25 % des salariés travaillent à temps plein et 2,75.% à temps partiel. Le temps partiel concerne que les femmes et aucun homme. Ces chiffres sont stables par rapport à l'exercice précédent.

L'organisation du temps de travail se fait en « forfait jours » ou et, « mode horaire ». Un salarié en forfait jour travaille 218 jours dans l'année et un collaborateur en mode horaire travaille 35 Heures par semaine.

Absentéisme

En 2013 le taux d'absentéisme s'élève à 2,37 % ; Les motifs sont les suivants :

841 jours d'absence pour maladie

73 jours d'absence pour accidents du travail

34 jours d'absence pour congés paternité ou maternité

3. Relations sociales

La société ERMO organise chaque mois une réunion avec les membres du Comité d'entreprise et délégués du personnel.

La société dispose d'un CHSCT. En 2013, le CHSCT s'est réuni 3 fois. Lors de ces réunions une personne représentant l'inspection du travail était présente.

En 2011 un plan d'épargne entreprise a été mis en place au sein du groupe.

Il n'existe pas d'accord d'intéressement au sein du groupe.

4. Santé sécurité

La société a mis en place des formations dans le domaine de la sécurité notamment concernant les systèmes de levage, chariots élévateurs. Des interventions ont également été mises en place pour sensibiliser et former les salariés au secourisme.

Notre activité s'exerce dans un environnement peu bruyant et climatisé, nous essayons cependant d'améliorer de façon constante les conditions de travail. Un suivi médical, avec l'intervention de la médecine du travail est réalisé dans le cadre de nos obligations légales.

Bilan des accords signés avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé et sécurité au travail.

Il n'existe pas d'accord de ce type dans notre groupe.

Accident du travail

Pour l'année 2013 l'indice de fréquence des accidents du travail est de 26,69 et le taux de gravité s'élève à 0,32.



5. **Formation**

Notre Groupe collabore avec l'enseignement secondaire et supérieur. Chaque année les sociétés du groupe accueillent des collégiens (stage découverte, stage de 3^{ème}), des élèves en bac professionnel dans le cadre d'apprentissage mais également des étudiants issus de l'université ou écoles supérieures.

Le budget consacré à la formation est de 1,33.% de la masse salariale brute pour 2013.

6. **Egalité professionnelle**

Mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées

Les sociétés du groupe emploient 3 personnes en situation de handicap.

Notre société fait appel à des Centres de travail pour personnels handicapés pour l'entretien de ses espaces verts et pour des opérations de sous-traitance de câblage.

Mesures prises en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes

Compte tenu de la faible proportion de femmes travaillant au sein du groupe aucun accord spécifique n'a été conclu concernant l'égalité entre les hommes et les femmes. Cependant aucune discrimination n'est pratiquée au sein du groupe entre les hommes et les femmes. Pour un même poste avec la même ancienneté, une femme a le même salaire qu'un homme

Politique de lutte contre les discriminations

Lors de nos recrutements nous nous assurons d'être en conformité avec les lois anti-discrimination.

7. **Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail relative**

Au respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective

ERMO subventionne son Comité d'entreprise à hauteur d'un forfait. En 2013 le comité d'entreprise a reçu 11.422 euros et pour ERMO POLAND le montant subventionné en 2013 pour le compte du fonds social était de 29.033 PLN. Le montant alloué par ERMO permet de proposer aux salariés et à leur famille un large éventail d'activité sociale et de distribuer des contributions financières comme par exemple pour les vacances.

A l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession

Nous n'avons pris aucune mesure particulière en la matière.

A l'élimination du travail forcée ou obligatoire

Tous nos salariés disposent d'un contrat de travail dont ils sont signataires.

A l'abolition effective du travail des enfants

Tous nos salariés sont majeurs à l'exception de ceux sous contrat d'apprentissage qui peuvent ne pas l'être. Dans cette hypothèse, les parents, qui ont l'autorité parentale, sont cosignataires du contrat de travail.



VIII. INFORMATIONS RELATIVES AUX ENGAGEMENT SOCIETAUX

I. Impact territorial, économique et social de l'activité de la société

En matière d'emploi et développement régional

Le développement de notre activité profite à l'emploi de la population de proximité dont sont issus la plupart de nos salariés

Sur la population riveraine et locale

Nous faisons appels à des sociétés locales pour l'entretien de nos locaux. Nous faisons également appel à des sous-traitants locaux s'ils ont les compétences requises.

II. Sous-traitance et Fournisseurs

Les achats sont regroupés en deux grandes familles :

- Matières premières et consommables
- Prestataires de services.

La politique d'achat répond aux critères suivants :

- cahiers des charges des clients
- qualité des produits et des prestations
- prix
- délais

Actions engagées pour prévenir la corruption

Tout achat nécessite une contre signature de la direction.

Mesures prises en faveur de la santé et de la sécurité des consommateurs

Nous n'avons pris aucune mesure particulière en la matière.

Actions engagées en faveur des droits de l'homme

Nous n'avons de politique spécifique en la matière.



IX. RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITIQUES

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.

La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.

La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.

X. LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.

La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

XI. RISQUES DE MARCHES

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.

En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 1,58. %. La part des emprunts à taux variables est de 33,03 % par rapport à ceux contractés à taux fixes.

XII. ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.



Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.

Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU et depuis le 1^{er} Avril 2008 les bâtiments de la Société ERMO (devenus propriété de la société ERMO suite à la transmission universelle du patrimoine de FREE INDUSTRIE) précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf).

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1^{er} risque par établissement).

La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.

XIII. PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC

	ERMO		FILIALES	
	STREGO	SOGEC AUDIT		
2012	13.786 €	13.786 €	—	-
2013	18.548 €	18.548 €	—	-



XIV. PERSPECTIVES

Au 8 avril 2014 le carnet de commandes ferme et la facturation, hors variation des factures à établir, réalisés au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe atteignent 14 millions d'euros pour l'année 2014 contre 17 millions d'euros pour l'année 2013 à la même date. Cette différence s'explique par la prise d'une commande début avril 2013 de 3 moules série d'un montant de 3M€.

Le Groupe ERMO poursuit en 2014 ses efforts en matière de recherche et de développement permettant ainsi de présenter des solutions process/moules innovantes auprès des donneurs d'ordre de premier rang à fort potentiel dans les secteurs suivants : médical, cosmétiques soin du corps, emballage alimentaire, bouchonnage.

Depuis le 31 décembre 2013, date de clôture de l'exercice, nous avons procédé à la fermeture de notre bureau commercial en Amérique du Nord. Cette fermeture est intervenue en février 2014.



ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU
Président

Marcillé La Ville
Le 8 avril 2014



I. <u>BILAN CONSOLIDE</u> ACTIF (EUR)	31/12/2013	31/12/2012
	Net	Net
ECARTS D'ACQUISITION	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences	26 246	94 345
Fonds commercial		
Autres immobilisations incorporelles	3 049	3 049
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 295	97 394
Terrains	320 739	324 352
Constructions	2 295 282	2 462 147
Installations techniques, matériel et outillage	3 345 587	4 006 677
Autres immobilisations corporelles	511 380	569 667
Immobilisations en cours	32 100	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 505 088	7 362 843
Participations	73 000	73 000
Créances rattachées aux participations	-	-
Prêts	-	-
Autres titres immobilisés	10 298	10 298
Autres immobilisations financières	9 444	9 366
Impositions différées	95 227	172 816
ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	187 969	265 480
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	-	-
ACTIF NON COURANT	6 769 068	7 772 433
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	-	-
Stocks de matières premières et consommables	526 938	476 329
Stocks de produits finis	41 094	58 141
STOCKS	568 032	534 470
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	4 925 674	6 298 585
Avances et Acomptes	145 130	89 228
Actif d'impôt (exigible)	259 063	480 773
Autres créances	308 281	634 564
Charges constatées d'avance	93 091	95 080
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL.	805 565	1 299 645
TRESORERIE	7 221 192	7 528 755
ACTIF COURANT	13 520 462	15 661 454
TOTAL ACTIF	20 289 530	23 433 887



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2013	31/12/2012
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecart de conversion	59 717	45 052
Réserves et résultat consolidés	7 827 851	7 254 434
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>1 654 502</i>	<i>1 725 601</i>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	11 178 518	10 590 436
Intérêts minoritaires	902	788
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>114</i>	<i>125</i>
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	11 179 420	10 591 224
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	986 786	1 071 431
DETTES FINANCIERES LONG TERME	2 184 388	2 967 053
IMPOSITIONS DIFFEREES	635 207	666 423
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		
TOTAL PASSIF NON COURANT	3 806 381	4 704 907
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	922 404	912 469
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	1 949 986	2 547 933
Dettes fiscales et sociales	2 104 634	2 262 510
Dettes sur immobilisations	77 171	428 266
Autres dettes	44 199	6 323
Produits constatés d'avance	205 335	1 980 255
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	2 431 339	4 677 354
TOTAL PASSIF COURANT	5 303 729	8 137 756
TOTAL PASSIF	20 289 530	23 433 887
(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque	800	1 880

II. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2013	31/12/2012
	12 mois	12 mois
Ventes de marchandises	91 347	6 629
Production vendue de biens	21 630 933	26 067 052
Prestations de services	1 789 655	1 152 534
CHIFFRE D'AFFAIRES	23 511 935	27 226 215
Production stockée	- 16 952	- 13 151
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	445 715	332 412
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres pdts	647 426	401 656
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	1 076 189	720 917
ACHATS CONSOMMES	5 330 835	7 922 390
CHARGES DE PERSONNEL	9 052 849	8 960 911
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	5 151 493	5 831 186
IMPOTS ET TAXES	621 076	603 848
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 738 602	1 784 980
Dot. prov. sur actif circulant	235 047	22 388
Dot. prov. pour risques et charges	435 399	629 955
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 409 048	2 437 323
AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS	264 189	15 420
RESULTAT OPERATIONNEL	2 287 012	2 206 894
Produits financiers sur participations	12 663	11 917
Produits des autres valeurs mobilières	80 762	96 678
Autres intérêts et produits assimilés	361	272
Différences positives de change	94 794	258 201
Reprises sur amort. et prov.		
Produits des cessions de valeurs mobilières		
PRODUITS FINANCIERS	188 580	367 068
Dotation financière aux amortissements et provisions	12 519	11 747
Intérêts & charges assimilées	73 189	91 661
Différences négatives de change	134 335	172 245
CHARGES FINANCIERES	220 043	275 653
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	2 255 549	2 298 309
IMPOTS SUR LES RESULTATS	600 933	572 583
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	1 654 616	1 725 726
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition		
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	1 654 616	1 725 726
INTERETS MINORITAIRES	114	125
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)	1 654 502	1 725 601
Résultat par action	0,92	0,96
Résultat dilué par action	0,92	0,96



III. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES
COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
Résultat net	1 654 616	1 725 726
Ecarts de conversion	14 665	- 70 769
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	14 665	- 70 769
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	1 669 281	1 654 957
Dont part du Groupe	1 669 168	1 654 833
Dont part des intérêts minoritaires	113	125



IV. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Réserve s liées au capital	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en Capitaux propres	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2011	2 860 005	730 945	5 871 804	553 932	10 016 687	664	10 017 351
Distributions de l'entreprise consolidante			- 1 081 082		- 1 081 082		- 1 081 082
Variation des écarts de conversion			- 70 769		- 70 769		- 70 769
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2012			1 725 601		1 725 601	125	1 725 726
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs							
Variation de périmètre							
Situation au 31/12/2012	2 860 005	730 945	6 445 553	553 932	10 590 436	789	10 591 224
Distributions de l'entreprise consolidante			- 1 081 082		- 1 081 082		- 1 081 082
Variation des écarts de conversion			14 665		14 665		14 665
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2013			1 654 502		1 654 502	113	1 654 615
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs							
Variation de périmètre							
Situation au 31/12/2013	2 860 005	730 945	7 033 637	553 932	11 178 520	902	11 179 421



V. TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2013	31/12/2012
-----------------	------------	------------

I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE

RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	1 654 616	1 725 726
Amortissements et provisions	1 666 565	2 107 506
Autres produits et charges calculées		
Plus values et moins value de cession	- 17 381	- 31 821
Charge d'impôt	600 933	572 583
Coût de l'endettement financier net	73 183	91 644
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT	3 977 916	4 465 638
Impôts versés	- 554 573	- 347 491
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 644 621	- 256 672
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	2 778 722	3 861 475

II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Acquisitions d'immobilisations (y compris fournisseurs d'immobilisations) (2)	- 1 183 370	- 1 214 135
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	27 768	69 185
Variation des prêts et avances consentis	- 12 597	- 11 928
Subventions d'investissement reçues		
Incidence des variations de périmètre		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 1 168 199	- 1 156 878

III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 081 081	- 1 081 082
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentations de capital en numéraire		
Réduction de capitaux propres		
Emissions d'emprunts et dettes financières (2)	240 350	704 261
Remboursements d'emprunts	- 1 000 257	- 1 368 846
Intérêts financiers nets versés	- 73 183	- 91 644
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	- 1 914 171	- 1 837 311



IV. VARIATION DE TRESORERIE

Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités ($D=A+B+C$)	- 303 648	867 286
Incidence des variations de cours de devises	- 2 835	12 157
Trésorerie d'ouverture	7 526 875	6 647 431
TRESORERIE DE CLOTURE	7 220 392	7 526 874

(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant

(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie

COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)

COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
-------------	-----------	---------

DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	3 862 038	3 509 780
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois et intérêts courus inclus dans les disponibilités + SICAV, FCP et CDN et intérêts courus inclus dans la rubrique Trésorerie	3 666 717	3 711 412
- Soldes créditeurs de banque et agios courus ne correspondant pas à un financement	- 1 880	- 800
TRESORERIE NETTE	7 526 875	7 220 392

VI. ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2013 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting standards Board*) au 31 décembre 2013 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2013. Ces normes n'ont pas d'incidence sur les comptes du Groupe ERMO.

Nouveaux textes d'application obligatoire :

- Amendement IAS 1 : Présentation des postes des autres éléments du résultat global. Il introduit une présentation des autres éléments du résultat global en deux catégories distinctes : les éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat et ceux qui ne le seront pas.
- Amendements IAS 12 : Impôts différés : recouvrement des actifs sous-jacents et suppression corrélative de SIC 21 – recouvrement des actifs non amortissables réévalués.
- Amendements IAS 19 : Avantages au personnel. Son application est sans impact significatif pour le Groupe.
- Amendements IFRS 1 : Hyperinflation sévère et suppression des dates d'application fermes pour les nouveaux adoptants.
- Amendements IFRS 7 : Informations à fournir sur la compensation des actifs et passifs financiers.
- IFRS 13 : Evaluation à la juste valeur.
- IFRIC 20 : Frais de découverte engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert.

Nouveaux textes appliqués par anticipation :

Le groupe ERMO n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation :

- IFRS 10 : Etats financiers consolidés.
- IFRS 11 : Partenariats.

- IFRS 12 : Informations sur les participations dans d'autres identités.
- Amendements IAS 27 : Etats financiers individuels.
- Amendements IAS 28 : Participations dans les entités associées et les joint-ventures.
- Amendements IAS 32 : Compensation des actifs et passifs financiers.
- Amendements IAS 36 : Informations sur la valeur recouvrable des actifs non financiers.
- Amendements IAS 39 : Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture.

1.2 ESTIMATIONS ET HYPOTHESES

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

c) Date de clôture



La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2013 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.

d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.

Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
- Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.

1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38 487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1^{er} août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit au passif du bilan consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOPOLAND intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.

1.5 EVENEMENTS DE L'EXERCICE

La société ERMO a procédé à une fusion simplifiée de deux de ses filiales au cours de l'exercice 2013.

Les fusions simplifiées de MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 par ERMO ont pris effet juridiquement le 30 septembre 2013. Cependant ces fusions ont eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1^{er} janvier 2013.

1.6 RESULTAT OPERATIONNEL

Le résultat opérationnel correspond au résultat net du Groupe avant prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur le résultat.

Le résultat opérationnel regroupe les opérations courantes et non-courantes. Les opérations non-courantes sont identifiées dans le compte de résultat dans la ligne « autres charges et produits non récurrents ». Elles correspondent à des opérations peu fréquentes ou de nature à fausser la lecture de la performance récurrente de l'entreprise.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2013

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
CARAU Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	99.90	100.00	Intégration Globale	
ENGERMO LTDA (1) Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
ERMO NORTH AMERICA INC. (3) Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	
ERMOPOLAND Sp. Z o.o. (2) Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
FLYER Siren : 484 850 136 EURL au capital de 1 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.



1.7 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2013, le groupe ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

1.8 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

1.9 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

1.10 GESTION DES RQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

La sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

1.11. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2013	2012
ERMO	37 097 €	27 572 €
Filiales	-	11 576 €

2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES



L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-valeur interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2013.

2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si

aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à livraison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite au 31/12/2013 sont les suivantes :

- méthode de calcul :	rétrospective
- mode départ :	volontaire
	individualisé
	selon fichier
- tables de mortalité :	TV-TD 08-10
- évolution des salaires :	3 %
- inflation :	2 %
- taux d'actualisation :	3 %
- Turnover :	Rotation lente

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 13 876 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

2.6 FISCALITE DIFFEREE



L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2013 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011, la société ERMOPOLAND située en Pologne est fiscalisée. Le taux appliqué au 31 décembre 2013 pour valoriser les impôts différés relatifs à cette entité est de 19% à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 312 113 euros.

Conformément à la note d'information du 23 mai 2013 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes et à la recommandation de l'Autorité des Marchés Financiers, le groupe Ermo a constaté dans ses comptes une créance au 31 décembre 2013 au titre du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 168 537 euros.

Conformément à IAS 20, le CICE constaté est retraité en subvention d'exploitation.

L'entreprise prévoit d'affecter ce crédit d'impôt, fiscalement non imposable, à l'investissement, la formation du personnel, l'embauche et/ou au financement du Besoin en Fonds de Roulement.

Au 31 décembre 2009, et conformément à IAS 12, les actifs d'impôts différés liés à la réalisation de bénéfices futurs et dont la récupération était jugée peu probable n'ont pas été comptabilisés. Ils portaient sur les déficits fiscaux reportables et sur les engagements retraite de la société ERMO. Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'imputation des déficits fiscaux antérieurs sur le bénéfice fiscal réalisé par la société

ERMO et d'une probable imputation de ces mêmes déficits sur les bénéfices futurs de la société ERMO, ces actifs d'impôts différés ont été de nouveau comptabilisés.

IAS 12 prévoit que les impôts différés actifs ou passifs sont évalués et comptabilisés de façon séparée, mais qu'ils puissent être compensés dès lors que l'entreprise possède un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et que les actifs et les passifs d'impôts différés concernent la même entité fiscale. Cette présentation a été retenue à compter de l'exercice clos au 31/12/2012.

2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2013	2012
Résultat par action	0.92	0.96
Résultat dilué par action	0.92	0.96



VII. **IMMOBILISATIONS** (EUR)

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Ecarts d'acquisition	46 716						46 716
TOTAL	46 716						46 716

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Frais de recherche et développement							
Logiciels	684 871	24 934	6 312			- 459	703 034
Fonds commercial							
Autres immob. Incorp.	3 049						3 049
TOTAL	687 920	24 934	6 312				706 083

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Terrains	387 136					- 1 453	385 683
Constructions	5 816 405	40 000				- 8 476	5 847 929
Installations techniques, matériel et outillage	23 315 358	596 843	236 285			- 14 055	23 661 861
Autres	2 327 445	138 398	85 458			- 1 916	2 378 469
Immobilisations en cours		32 100					32 100
TOTAL	31 846 344	807 341	321 743			- 25 900	32 306 042

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT DEBUT EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Titres de participations	74 063						74 063
Autres participations							
Créances rattachées	548 897	13 352	833				561 416
Titres mis équivalence							
Prêts							
Autres titres immobilisés	10 298						10 298
Autres	9 365	78					9 443
TOTAL	642 623	13 430	833				655 220

TOTAL GENERAL	33 223 603	845 705	328 888			- 25 900	33 714 061
----------------------	-------------------	----------------	----------------	--	--	-----------------	-------------------



VIII. **AMORTISSEMENTS** (EUR)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT DEBUT EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Frais de recherche et développement							
Logiciels	590 525	6 312	92 916			- 341	676 788
Fonds commercial							
Autres							
TOTAL	590 525	6 312	92 916			- 341	676 788

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT DEBUT EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Terrains	62 785		2 160				64 945
Constructions	3 354 258		202 498			- 4 110	3 552 646
Installations techniques, matériel et outillage	19 308 692	236 195	1 254 798			- 11 010	20 316 285
Autres	1 757 768	75 162	186 231			- 1 759	1 867 078
TOTAL	24 462 761	311 357	1 645 687			- 16 879	25 800 954

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT DEBUT EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	BRUT FIN EXERCICE
Autres participations							
Titres mis équivalence							
Prêts							
Autres titres immobilisés							
Autres							
TOTAL							

TOTAL GENERAL	25 053 286	317 669	1 738 603			- 17 220	26 477 742
----------------------	-------------------	----------------	------------------	--	--	-----------------	-------------------

* Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2013



IX. **DETAIL DES PROVISIONS** (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT FIN EXERCICE
Engagement retraite	551 473	60 435		- 86	611 821
Garanties données aux clients	307 268	275 739	307 268		275 739
Travaux restant à accomplir	197 424	93 014	197 424		93 014
Autres provisions	15 264	6 211	15 264		6 211
TOTAL	1 071 430	435 399	519 956	- 86	986 786

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN EXERCICE
Titres de participation	1 063				1 063
Créances rattachées	548 897	12 519			561 416
TOTAL	549 960	12 519			562 479

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN EXERCICE
Stocks et en-cours	6 691	2 677	6 691		2 677
Clients et rattachés	62 581	232 370	5 437		289 514
Actions propres					
TOTAL	69 272	235 047	12 128		292 191

TOTAL GENERAL	1 690 662	682 965	532 084	- 86	1 841 456
----------------------	------------------	----------------	----------------	-------------	------------------



X. **ETAT DES CREANCES** (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Créances de l'actif non courant			
Créances rattachées aux participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	9 443		9 443
Impositions différées	95 227		95 227
Créances de l'actif courant			
Créances rattachées aux participations			
Créances clients	4 925 674	4 925 674	
Clients douteux			
Avances et acomptes fournisseurs	145 130	145 130	
Autres créances	567 344	567 344	
Charges constatées d'avance	93 091	93 091	
TOTAL	5 835 909	5 731 239	104 670

XI. **ETAT DES DETTES FINANCIERES** (EUR)

DETTE FINANCIERE	MONTANT BRUT	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	3 098 032	913 644	1 831 545	352 843
Endettement par Crédit-bail (2)	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	3 348	3 348	-	-
Solde créditeurs de banque	800	800	-	-
Agios courus		-	-	-
Emprunts et dettes financières divers (3)	4 612	4 612		-
TOTAL DETTES FINANCIERES	3 106 792	922 404	1 831 545	352 843

(1) dont emprunts à taux variable 1 023 147
 (1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice 240 350
 (1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice 1 000 257

(2) dont emprunts à taux variable -
 (2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice -
 (2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice -
 (3) dont écarts de conversion 12 823

ERREUR POUR -



XII. INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2013	31/12/2012
Etudes et réalisation de moules	23 511 935	27 226 215
TOTAL	23 511 935	27 226 215

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2013	31/12/2012
France	8 529 314	9 341 084
Union Européenne	7 293 310	5 198 972
Reste du monde	7 689 311	12 686 160
TOTAL	23 511 935	27 226 215

VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2013	31/12/2012
CADRES	19	23
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	67	46
EMPLOYES	5	7
OUVRIERS	91	105
TOTAL	182	181

REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2013	31/12/2012
TOTAL	870 303	959 661

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 348 121 €.

Les dirigeants n'étant pas exclusivement rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2013	31/12/2012
ENGAGEMENTS DONNES	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	1 689 492	4 353 511
TOTAL	1 689 492	4 353 511
ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	-	-
TOTAL	-	-



AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS	
Sur opérations de gestion	252 416
Produits de cession des immobilisations	27 768
Subventions d'investissement	
Boni sur rachat d'actions propres	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENTS	280 184

AUTRES CHARGES NON RECURRENTES	
Sur opérations de gestion	5 608
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	10 387
Mali sur rachat d'actions propres	
Dotations aux provisions	
TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENTES	15 995

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (EUR)

VENTILATION	AVANT IMPOT	IMPOT	APRES IMPOT
RESULTAT DE L'EXERCICE	2 255 549	600 933	1 654 616

DETAIL DU POSTE IMPOTS SUR LES RESULTATS (EUR)

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2013	31/12/2012
Impôts exigibles	554 573	347 491
Impôts différés	46 360	225 092
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	600 933	572 583

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	2 255 549	33,33%	751 850
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	- 228 375	14,33%	- 32 734
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	- 16 287	1,31%	- 213
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	- 353 909	33,33%	- 117 970
Impact des variations de taux d'impôt			
Impact des déficits probablement non reportables (*)			
Impact des déficits non fiscalisés			
Impact des impositions forfaitaires annuelles			
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)			
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS			600 933

(*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés



XIII. IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2013						TOTAL NET	EXERCICE
	Impôts différés actif			Impôts différés passif				PRECEDENT
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS		IMPOTS
Sur décalages temporaires	584 349	33,33%	194 783		33,33%		194 783	204 199
Sur retraitements immo.	834 180	33,33%	278 060	903 258	33,33%	301 086	- 23 026	- 21 117
Sur engagements retraite	721 386	33,33%	240 462	121 341	33,33%	40 447	200 015	181 048
Sur variations de change		33,33%						
Sur amort. déroq. retraités		33,33%		1 736 814	33,33%	578 938	- 578 938	- 690 449
Sur provisions titres filiales		33,33%		309 996	33,33%	103 332	- 103 332	- 161 665
Sur écart d'évaluation	673 329	33,33%	224 443		33,33%		224 443	224 866
Sur retraitement valor. en-cours		33,33%		1 371 588	33,33%	457 196	- 457 196	- 239 384
Sur retraitement actions propres		33,33%			33,33%			
Sur déficits fiscaux reportables	9 813	33,33%	3 271		33,33%		3 271	8 895
IMPOSITION DIFFEREE NETTE	2 823 057	33,33%	941 019	4 442 997	33,33%	1 480 999	- 539 980	- 493 607

IMPOSITION DIFFEREE PAR ENTITE (EUR)

	Impôts différés actif	Impôts différés passif	Impôts différés actif nets	Impôts différés passif nets
ERMO	795 194	1 430 401		635 207
FLYER	17 988		17 988	
CARAU	190 707	122 678	68 029	
ERMOPOLAND	5 939		5 939	
ENA	3 271		3 271	
IMPOSITION DIFFEREE NETTE			95 227	635 207



RAPPORT DU PRESIDENT SUR, LA COMPOSITION ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

I. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL - EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

I.1 Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil, chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie.

I.2. Le Conseil d'Administration ERMO se compose de cinq personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY), la responsable qualité (Madame Carine PAVARD). N'y figure aucun représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la limite d'un montant fixé par la



décision. Cette autorisation peut également fixer par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.

I.3. Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 8 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 19 février 2013 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2012
- ❖ Le 18 avril 2013 : arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;
- ❖ Le 24 mai 2013 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 1^{er} trimestre 2013
- ❖ Le 29 juin 2013 : examen et approbation d'un projet de fusion par absorption des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 ;
- ❖ Le 30 août 2013 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 2^{ème} trimestre 2013 ;
- ❖ Le 23 septembre 2013 : nomination d'un expert indépendant dans le cadre d'un projet d'offre publique d'achat simplifiée
- ❖ Le 27 septembre 2013 : établissement du rapport semestriel ;
- ❖ Le 20 novembre 2013 examen du chiffre d'affaire du 3^{ème} trimestre 2013 ;

I.4 Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.

I.5. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 il a été mis en place un comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail. Etant donné la taille de l'entreprise aucune instance de supervision n'a été mise en place par le conseil.



I.6. Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2013 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré exclusivement par la société ERM O mais également par une des sociétés du groupe (la société FLYER).

Au sein de la société ERM O, la rémunération du Président Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERM O, à l'exception de Monsieur Alain PICHEREAU et de Madame Carine PAVARD qui perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail, mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

La société n'a pris à ce jour aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dû à raison de la prise de fonction, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.

II. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le contrôle interne chez ERM O est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.

Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :

1 – l'organisation comptable et de gestion du Groupe

2 – le reporting comptable et de gestion

3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

4 – la planification des procédures d'arrêté.



II.1 – L'organisation comptable et de gestion du Groupe

II.1.1- Missions

Sous l'autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l'assistance d'un Cabinet d'Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d'ERMO S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe.

II.1.2- Organisation

L'ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).

Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production.

La fonction comptable d'ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE. Elle contrôle aussi l'évolution et la maintenance du système d'information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.

La Direction Financière d'ERMO S.A. est en charge de la production et de l'analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert-Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d'ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.



II.2 – Le reporting comptable et de gestion

L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

II.2.1 le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).

II.2.2 Les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.

En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.

II.3 – Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution

Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.



Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2013, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

II.4 – La planification des procédures d'arrêté

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.

III. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES

Le conseil d'administration compte une femme et porte donc à 20 % le nombre de femmes administrateur de la société.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ERM O et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.



Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SA ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.



II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de l'arrêté de ses comptes, le groupe ERMO est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2013

◆ **Extrait du rapport sur les comptes annuels**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT

Patrick FROGER

◆ **Extrait du rapport sur les comptes consolidés**

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT

Patrick FROGER



COMPTES SOCIAUX



ASSEMBLEE GENERALE DU 27 MAI 2014

RAPPORT FINANCIER 2013



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

I. SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2013 s'établit à 22.923.528 €** contre 15.353.539 € en 2012, soit une augmentation de 7.569.989 € en valeur absolue, et de 49,30 % en valeur relative.

L'activité en 2013 progresse donc par rapport à 2012. Cependant il convient de rappeler que les comptes de l'exercice clos en 2013 intègrent l'activité des deux filiales d'ERMO, les sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61, absorbées au cours de l'année 2013 avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2013.

Si l'on compare le chiffre d'affaires pro forma 2012 avec celui de 2013 nous constatons non pas une progression mais une baisse de l'activité de 11,65 % puisque le chiffre d'affaires pro forma de 2012 s'élève à 25.945.947 euros contre 22.923.528 euros pour 2013.

Cette baisse de chiffre d'affaires est due :

- à une baisse des prises de commandes notamment depuis septembre 2013,
- à un report des commandes et livraison de moules,
- à une baisse des lancements de moules dupliqués.

- La marge brute d'exploitation augmente de 41,80 % et s'élève à 14.059 k€ contre 7.681 k€ en 2012. Le recours à la sous-traitance diminue sensiblement par rapport à l'exercice précédent et représente 14,81.% de notre production et de nos ventes et passe de 5.245 K€ à 3.348 K€

Nous avons maintenu nos efforts d'innovation sur l'assemblage dans le moule. Les travaux de recherches et développement ont porté en 2013 sur l'assemblage dans le moule et l'injection compression.

L'effectif moyen salarié augmente sensiblement et s'élève à 152 personnes contre 73 au titre de l'exercice clos en 2012. Cette forte progression est due à la fusion absorption par la société de deux de ses filiales et donc à l'intégration de ces salariés dans l'effectif de ERMO. Compte tenu de cette augmentation de l'effectif salarié moyen les frais de personnel et charges sociales augmentent de 98,81 % pour les frais de personnel et 110,22 % pour les charges sociales.

La participation des salariés aux résultats de l'entreprise s'élève à 111.777 euros au titre de l'exercice 2013.

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007 a été portée de 124.700 € à 275.739 euros en 2013. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif au ventes de moules et pièces de rechange



Au cours de l'exercice clos la provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOPOLAND a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 175.000 euros.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 517.445 euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 747.593 euros en 2012.

- **Le résultat financier augmente sensiblement par rapport à 2012 et s'élève à 977.990 €** (contre 306.966 € en 2012). Les produits financiers de 2013 augmentent également dans les mêmes proportions. Cette augmentation est due à l'annulation des participations détenues par la société ERMO qui a été enregistrée en produits financier pour un montant de 761.435 euros.

- Le résultat courant avant impôt, est un bénéfice de **1.495.435 €** contre un bénéfice de 1.054.559 € en 2012.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 594.270 € de l'impôt sur les bénéfices de 59.273 € (dont 175.961 € de crédit impôt recherche, 5.065 euros de crédit impôt apprentissage, de 168.537 € de Crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi et d'un impôt sur les bénéfices de 408.836 €), **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2013 est un bénéfice de 1.918.655 € contre un bénéfice de 1.238.959 € en 2012. En pro forma le résultat net au 31 décembre 2012 d'ERMO ressort à 1.739.361 euros.**

Le total du Bilan s'élève à 21.396.796 € contre 16 187 991 € en 2012. Nos dettes financières s'élèvent à 1.725.306 € contre 748.489 € en 2012.

II. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2013 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.

III. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 23.531 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.



IV. DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Comme par le passé, la société ERMO a poursuivi son effort de développement et de recherche, ce qui est essentiel pour le développement de l'entreprise et ce afin de répondre aux exigences du marché et y apporter des solutions nouvelles et adaptées. Ces dépenses de recherche et développement se sont concrétisées par l'amélioration de nos brevets. Notre programme de recherche a porté en 2013 sur les domaines suivants :

- 3DLUXE (Zircone) : la société a été labellisée en novembre 2013 par le pôle de compétitivité EMC2 ;
- Aménagement et renouvellement de brevets des systèmes assemblages dans le moule et fermeture dans le moule ;
- Bi matières en 1 point d'injection ;
- Injection compression.

Par ailleurs la société ERMO a été certifiée ISO 13485 « production de pièces médicales ».

V. INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	1.776.576	98,60%	1 776 576	98,60%	1 509 576
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	----- -	----- --	-----	-----
<i>Conseil d'Administration(*)</i>	25227	1,40%	25 227	1,40%	1424
<i>TOTAL</i>	1 801 803	100 %	1 801 803	100 %	1 511 000

(*) dont :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 8

Monsieur Bertrand HUGAIN : 318

Monsieur Alain PICHEREAU : 318

Monsieur Alain LAUNAY : 23 879

Madame Carine PAVARD : 704



VI. ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.

La société ne détient donc pas d'actions propres.

VII. ACTIONNARIAT DES SALARIES

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D'ACTIONS (L225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;

qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

NEANT

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D'ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L197-4 et L225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

■ AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous vous rappelons que la participation des salariés au capital étant toujours inférieure à 3 % du capital social, la Société a l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce. À défaut d'augmentation décidée par la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoirement convoquée tous les trois ans en vue de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

La dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 24 Juin 2011. Il conviendra donc lors de la prochaine assemblée de vous prononcer sur ce point.



INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :

	PRESIDENT	ADMINISTRAT EUR	GERANT
Jean-Yves PICHEREAU	SA ERMO SAS AURCA		SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHEREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Carine PAVARD		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOPOLAND

ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)

NEANT

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 152 personnes contre 73 personnes l'an passé.

Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec deux prestataires de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts et des locaux.

**IX. ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE
VALIDITE ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale en date du 14 juin 2013 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé que le montant nominal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation susvisée, ne pourrait être supérieur à deux millions d'euros.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration était valable à compter du 14 juin 2013 pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE

(L225-100, alinéa 7)

NEANT

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

X. PERSPECTIVES 2014



L'activité des premiers mois de l'année 2014 est moins soutenue que l'année passée. Cependant notre carnet de commandes au 8 avril 2014 demeure satisfaisant même s'il est légèrement inférieur à celui de l'exercice précédent. Ceci est la résultante :

- 1°) d'une baisse des prises de commandes notamment depuis septembre 2013 ;
- 2°) d'un report des commandes et des livraisons de moules ;
- 3°) d'une baisse des lancements de moules dupliqués.

XI. AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **1.918.655 €** en totalité au compte « autres réserves ».

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année d'exercice	Montant des dividendes	Abattement	Total
2010	1.081.081,80 €-	-	-
2011	1.081.081,80 €	-	-
2012	1.081.081,50 €		

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (art L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce)



CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous adopterez les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration



LES COMPTES SOCIAUX



I. BILAN ACTIF (Euros)	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	671 683	649 662	22 021	54 671
Fonds commercial	30 414	-	30 414	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3 049	-	3 049	3 049
	705 146	649 662	55 484	57 720
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	93 853	64 945	28 908	19 554
Constructions	46 337	44 372	1 965	3 310
Install. techniques, mat. et outillage	18 011 858	14 782 476	3 229 381	1 731 325
Autres immobilisations corporelles	2 238 257	1 729 037	509 220	221 917
Immobilisations en cours	32 100	-	32 100	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	20 422 404	16 620 830	3 801 574	1 976 106
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	356 056	62 590	293 466	2 916 619
Créances rattachées aux participations	1 556 636	871 416	685 219	654 607
Autres titres immobilisés	10 283	-	10 283	10 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	34 384	-	34 384	14 375
	1 957 358	934 006	1 023 352	3 595 884
ACTIF IMMOBILISE	23 084 908	18 204 498	4 880 410	5 629 710
STOCKS ET EN COURS				
Mat. premières, approvisionnements	505 342	2 677	502 665	272 433
En-cours de production de biens	2 055 134	7 975	2 047 159	855 725
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	42 568	-	42 568	59 520
Marchandises	-	-	-	-
	2 603 044	10 652	2 592 392	1 187 678
Avances et Acomptes versés	170 951	-	170 951	86 934
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	6 672 588	289 514	6 383 074	4 932 669
Autres créances	439 657	-	439 657	717 633
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	7 112 245	289 514	6 822 731	5 650 302
TRESORERIE	6 868 533		6 868 533	3 596 256
Charges constatées d'avance	61 778	-	61 778	37 111
ACTIF CIRCULANT	16 816 552	300 166	16 516 385	10 558 281
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	39 901 460	18 504 664	21 396 796	16 187 991

BILAN PASSIF (Euros)	31/12/2013	31/12/2012
Capital social ou individuel (1)	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	515 179	430 945
Écarts de réévaluation (2)	-	-
Réserve légale (3)	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (3) (4)	-	-
Autres réserves	2 529 029	2 371 151
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	1 918 655	1 238 959
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	1 729 046	1 115 188
CAPITAUX PROPRES	9 851 914	8 316 248
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	275 739	124 700
Provisions pour charges	99 225	71 939
TOTAL PROVISIONS	374 964	196 639
DETTES FINANCIERES (5)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit (6)	1 725 306	748 489
Emprunts et dettes financières (7)	3 604	4 757
AVANCES ET ACOMPTES RECUS	4 880 572	2 118 234
DETTES DIVERSES (5)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 603 143	1 820 728
Dettes fiscales et sociales	1 768 725	1 031 935
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	75 206	111 007
Autres dettes	44 462	8 498
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance (5)	68 900	1 831 456
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	11 169 918	7 675 104
Écarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	21 396 796	16 187 991

(1) Écart de conversion incorporé au capital		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959), écart de réévaluation libre, réserve de réévaluation (1976)		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		
(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants		
(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 203 671	7 190 941
(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques	755	728
(7) Dont emprunts participatifs		

II. COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)	31/12/2013 12 mois			31/12/2012 12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	9 423	77 150	86 573	27 258
Production vendue de biens	5 714 442	13 617 436	19 331 878	12 617 357
Production vendue de services	2 341 396	1 163 681	3 505 077	2 708 924
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	8 065 261	14 858 267	22 923 528	15 353 539
Production stockée			- 320 635	32 716
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			18 875	6 602
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			637 622	152 527
Autres produits (1) (11)			-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)			23 259 390	15 545 385
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			99 464	12 300
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			5 138 804	2 485 413
Variation de stock (matières premières et approv.)			- 43 381	- 38 353
Autres achats et charges externes(3)(6bis)			7 199 342	7 305 585
Impôts, taxes et versements assimilés			516 152	305 062
Salaires et traitements			5 355 366	2 693 681
Charges sociales (10)			2 328 353	1 107 602
Dot. Amort. Immobilisations			1 529 803	711 146
Dot. Depr. sur actif circulant			243 022	18 717
Dot. Prov. pour risques et charges			374 964	196 639
Autres charges d'exploitation			55	-
CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)			22 741 945	14 797 792
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			517 445	747 593
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations (5)			761 435	-
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			99 980	93 325
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges			175 000	247 500
Différences positives de change			3 925	183
Produits nets sur cession de VMP			-	-
PRODUITS FINANCIERS (V)			1 040 340	341 009
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			12 519	11 747
Intérêts & charges assimilées (6)			27 010	20 212
Différences négatives de change			22 821	2 084
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			62 350	34 043
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			977 990	306 966
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 495 435	1 054 559



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)

	31/12/2013 12 mois	31/12/2012 12 mois
Prod. excep. sur opérations de gestion	251 403	40 743
Prod. excep. sur opérations en capital	22 678	25 100
Reprises sur provisions et transferts charges	562 306	274 168
PRODUITS EXCEPTIONNELS(7) (VII)	836 387	340 011
Ch. excep. sur opérations de gestion(6bis)	5 607	53 024
Ch. excep. sur opérations en capital	9 193	14 953
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	227 316	122 932
CHARGES EXCEPTIONNELLES(7) (VIII)	242 117	190 909
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	594 270	149 102
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	111 777	-
Impôt sur les bénéfices (X)	59 273	- 35 298
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	25 136 117	16 226 404
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 217 461	14 987 446
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	1 918 655	1 238 959

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
(2) - Produits de locations immobilières	-	-
(2) - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) - Crédit-bail mobilier	-	-
(3) - Crédit-bail immobilier	-	-
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	19 218	18 015
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	98	1 366
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	95 044	33 472
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	5 607	251 403
Amortissements dérogatoires	227 316	562 306
Opérations en capital	9 193	22 678
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2013 au 31/12/2013	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



FAITS MAJEURS

La société ERM O a procédé à une fusion simplifiée de deux de ses filiales au cours de l'exercice 2013.

Les fusions simplifiées des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 par ERM O ont pris effet juridiquement le 30 septembre 2013. Cependant, ces fusions ont eu un effet rétroactif comptable et fiscal au 1er janvier 2013.

A titre comparatif, le compte de résultat pro forma 2012 de la société ERM O est présenté ci-après en y incluant les données comptables cumulées à fin 2012 des sociétés ERM O, MOULINDUSTRIE et TECHMO 61 sous déduction des opérations réciproques entre ces entités.

Conformément au Règlement CRC n°2004-01, les bonis de fusions consécutifs aux fusions simplifiées des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61, et à l'annulation des participations détenues dans la société ERM O ont été enregistrés, d'une part, en résultat financier pour un montant de 761 434,88 € et, d'autre part, en prime de fusion pour un montant de 84 234,62 €.



III. COMPTE DE RESULTAT PRO FORMA

	31/12/2013 12 MOIS	31/12/2012 PRO FORMA
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	86 573	4 033
Production vendue biens	19 331 877	24 269 924
Production vendue services	3 505 077	1 671 990
Chiffre d'affaires net	22 923 528	25 945 947
Production stockée	-320 634	690 085
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues	18 874	8 703
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges	637 621	371 395
Autres produits		
Total des produits d'exploitation	23 259 390	27 016 130
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	99 464	12 300
Variation de stock (marchandises)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	5 138 804	7 735 434
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements	-43 380	-48 626
Autres achats et charges externes	7 199 342	7 810 961
Impôts, taxes et versements assimilés	516 152	499 427
Salaires et traitements	5 355 366	5 381 978
Charges sociales	2 328 353	2 206 474
Dotations aux amortissements sur immobilisations	1 529 802	1 572 004
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant	243 022	32 881
Dotations aux provisions pour risques et charges	374 964	519 956
Autres charges	55	1 950
Total des charges d'exploitation	22 741 945	25 724 739
RESULTAT EXPLOITATION	517 445	1 291 391
RESULTAT FINANCIER	977 990	311 474
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	1 495 435	1 602 865
RESULTAT EXCEPTIONNEL	594 270	171 866
Participation des salariés	111 777	
Impôts sur les bénéfices	59 273	35 356
Total des Produits	25 136 116	27 976 214
Total des charges	23 217 461	26 236 853
RESULTAT NET	1 918 655	1 739 361



IV. ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|------------------------------------|-------------|
| • Logiciels | 1 à 3 ans |
| • Installations Gén./ sol d'autrui | 8 et 10 ans |
| • Agencements des terrains | 2 à 8 ans |
| • Constructions | 20 ans |
| • Agencements des constructions | 10 à 17 ans |
| • Matériel et outillage | 3 à 10 ans |
| • Installations industrielles | 3 à 10 ans |
| • Agencements et Aménagements | 4 à 15 ans |
| • Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| • Matériel de bureau | 3 à 7 ans |
| • Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |

2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES ET PARTIES LIEES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOPOLAND a fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice 2013 pour un montant de 175 000 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2013 de 310 000 €.

3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode

«premier entré - premier sorti». Une provision pour dépréciation est constituée quand la valeur vénale des matières est inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients comprennent des effets à recevoir s'élevant à un montant de 10 530.78 €. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2013.

6) OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été provisionnée dans les comptes sociaux.

La SA ERMOPOLAND relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :



- méthode de calcul choisie : rétrospective
- mode de départ : volontaire individualisé selon fichier

- table de mortalité : TD-TV 2008-2010
- taux d'inflation : 2 %
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 3 %
- turnover : rotation lente

Au 31/12/2013, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 668 559 euros.

8) PROVISION POUR GARANTES DONNEES AUX CLIENTS.

Les moules livrés à partir du 01/01/2007 bénéficient d'une nouvelle garantie contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. A ce titre, une provision d'un montant de 275 739 € a été comptabilisée pour l'exercice 2013. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évalué à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange

9) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2013, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

10) COMPTABILISATION - PRESENTATION DU CICE

Conformément aux notes d'information du 28 février 2013 de l'Autorité des Normes Comptables et du 23 mai 2013 de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, notre société a constaté dans ses comptes une créance au 31/12/2013 au titre du Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) pour un montant de 168 537 €.

Celle-ci est comptabilisée à l'actif sous la rubrique « Impôt sur les Sociétés » et dans les comptes d'exploitation, elle minore le montant de l'Impôt sur les Sociétés.

L'entreprise prévoit d'affecter ce crédit d'impôt, fiscalement non imposable, à l'investissement, la formation du personnel, l'embauche et/ou, au financement du besoin de fonds de roulement.

11) IMPOT SUR LES BENEFICES

La charge nette d'impôt au 31/12/2013 ressort à 59 273 €.

Elle est composée des éléments suivants :

- | | |
|--------------------------------|-------------|
| - crédit impôt apprentissage : | + 5 065 € |
| - crédit impôt recherche : | + 175 961 € |
| - CICE | + 168 537 € |
| - impôt sur les bénéfices | - 408 836 € |

12) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

13) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

14) CHANGEMENT DE METHODES

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 1999 homologué par arrêté du 22 juin 1999
- les articles L 123-12 à L123-28 du Code de Commerce.



V. IMMOBILISATIONS (Euros)	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	455 299	-	253 110
Autres postes	3 049	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	458 349	-	253 110
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	19 554	-	74 299
Constructions sur sol propre	13 558	-	
Constructions sur sol d'autrui	27 794	-	
Installations générales, agencements, constructions		-	4 985
Installations techniques matériels, outillages industriels	11 007 853	-	7 237 564
Installations générales, agencements, aménagements divers	601 115	-	518 701
Matériel de transport	197 342	-	306 847
Matériel de bureau, informatique, mobilier	466 983	-	226 677
Immobilisations en cours			32 100
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12 334 199	-	8 401 173
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	4 667 713	-	50 169
Autres titres immobilisés	10 283	-	
Prêts et autres immobilisations financières	14 375	-	20 009
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4 692 365	-	70 178
TOTAL GÉNÉRAL	17 484 918	-	8 724 461



IMMOBILISATIONS (Euros)	Diminutions		Valeur brute
	par virement	par cession	fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	-	6 312	702 098
Autres postes	-		3 049
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	6 312	705 147
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	93 853
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	27 794
Installations générales, agencements, constructions	-	-	4 985
Installations techniques, matériels, outillages industriels	-	233 560	18 011 857
Installations générales, agencements, aménagements divers	-	903	1 118 913
Matériel de transport	-	68 184	436 005
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	10 320	683 340
Immobilisations en cours			32 100
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	312 967	20 422 405
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	-	2 805 191	1 912 691
Autres titres immobilisés	-		10 283
Prêts et autres immobilisations financières	-		34 384
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	2 805 191	1 957 351
TOTAL GÉNÉRAL	-	3 124 470	23 084 909

AMORTISSEMENTS (Euros)

CADRE A	SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	400 628	255 347	6 312	649 663
Autres postes	-			-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	400 628	255 347	6 312	649 663
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		64 945		64 945
Constructions sur sol propre	13 101	5 442		18 543
Constructions sur sol d'autrui	24 942	888		25 830
Installations techniques, matériels, outillages ind.	9 276 528	5 739 417	233 470	14 782 475
Installations générales, agencements, aménagements	520 632	346 226	597	866 261
Matériel de transport	129 595	189 307	59 386	259 516
Matériel de bureau, informatique, mobilier	393 296	220 285	10 320	603 261
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 358 095	6 566 510	303 773	16 620 830
TOTAL GÉNÉRAL	10 758 722	6 821 857	310 085	17 270 493



CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels							
Autres postes							
TOTAL							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions sur sol propre			35 291				35 291
Constructions sur sol d'autrui							
Installations techniques,mat., out. Ind.	164 927	27 098		552 398	9 908		- 370 281
Installations générales, agenc. aménage.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
TOTAL	164 927	27 098	35 291	552 398	9 908	-	- 334 990
TOTAL GÉNÉRAL	164 927	27 098	35 291	552 398	9 908	-	- 334 990



VI. PROVISIONS

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES				
Amortissements dérogatoires	1 115 188	1 176 164	562 306	1 729 046
TOTAL	1 115 188	1 176 164	562 306	1 729 046
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Provisions pour perte à terminaison	15 057	6 418	15 264	6 211
Provisions pour travaux à accomplir	56 882	233 556	197 424	93 014
Provisions pour garanties données aux clients	124 700	458 307	307 268	275 739
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL	196 639	698 281	519 956	374 964
DEPRECIATIONS				
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 096 487	12 519	175 000	934 006
Sur stocks et en cours	12 432	15 404	17 184	10 652
Sur comptes clients	49 194	245 757	5 438	289 513
Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL	1 158 113	273 680	197 622	1 234 171
TOTAL GENERAL	2 469 941	2 007 376	1 139 135	3 338 182
	- d'exploitation	617 986	542 577	
Dont dotations et reprises	- financières	12 519	175 000	
	- exceptionnelles	227 316	562 306	



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)

VII. ETAT DES CREANCES

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	1 556 636	1 556 636	-
Prêts (1)(2)	-	-	-
Autres immobilisations financières	34 384	14 375	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	6 672 588	6 672 588	-
Personnel et comptes rattachés		-	-
Etat : impôts sur les bénéfices	152 681	152 681	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	177 511	177 511	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	7 380	7 380	-
Groupe et associés	5 317	5 317	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	96 768	96 768	-
Divers			
Charges constatées d'avance	61 778	61 778	-
TOTAL	8 765 043	8 745 034	-
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

VIII. ETAT DES DETTES

	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès Ets de crédit (1)				
à 1 an max à l'origine	755	755	-	-
à plus d'1 an à l'origine	1 724 551	758 304	966 247	-
Emprunts, dettes financières divers (1)(2)	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	2 603 143	2 603 143	-	-
Personnel et comptes rattachés	700 611	700 611	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	802 080	802 080	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	144 033	144 033	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	122 000	122 000	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	75 206	75 206	-	-
Groupe et associés (3)	3 604	3 604	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	4 925 034	4 925 034	-	-
Produits constatés d'avance	68 900	68 900	-	-
TOTAL	11 169 917	10 203 670	966 247	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	240 350	(3) Emprunts, dettes contractés		-
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	777 885	auprès des associés personnes physiques		



PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	19 051
Créances clients et comptes rattachés	2 587 609
Autres créances	96 517
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	82 530
TOTAL	2 785 707

CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 026
Emprunts et dettes financières divers	98
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	194 529
Dettes fiscales et sociales	997 154
Autres dettes	43 001
TOTAL	1 236 808

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	61 778	68 900
TOTAL	61 778	68 900

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	22 923 528
TOTAL	22 923 528

La société exerce son activité exclusivement dans le secteur de la conception, la fabrication et la commercialisation de moules.

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	8 065 261
Union Européenne	7 168 956
Export	7 689 311
TOTAL	22 923 528

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants
Résultat courant	1 495 435	210 746
Résultat exceptionnel	594 270	198 090
Résultat comptable	1 977 928	408 836

ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	1 689 492
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	668 559
TOTAL (1)	2 358 051
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals, cautions et garanties	
TOTAL	



INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	1 918 655
+ impôts sur les bénéfices	408 836
- Créances d'impôt sur les bénéfices	- 349 563
= Résultat avant impôts	1 977 928
VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	- 334 990
Total	- 334 990
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 642 938

EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	1 729 046
TOTAL	1 729 046
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	121 641
~ Provisions pour perte à terminaison	6 211
~ Provisions pour perte de change	-
~ Prov. pour garanties données aux clients	275 739
Autres :	
~ Organic	33 054
~ Participation effort construction	18 060
~ Participation des salariés	111 777
TOTAL	566 482
DEFICITS REPORTABLES	
MOINS VALUES A LONG TERME	

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens	67	
Employés	4	
Ouvriers	69	
TOTAL	152	



LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEVISE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
CARAU SCI	EUR	1 524	904 241	99,90	219 450	219 450	74 564 non disponible
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disponible	15,00	1 063		685 226
ERMOPOLAND Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-1 281 454	100,00	61 526		205 497
FLYER EURL	EUR	1 000	548 854	100,00	1 000	1 000	22 425
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-14 336	100,00	1	1	

* Montants exprimés en devise d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
CARAU SCI	45 732	45 732		384 515		1 292	
ENGERMO LTDA	561 416						
ERMOPOLAND Sp. Z o.o.	949 487	639 487		1 072 174		1 850	670
FLYER EURL	- 3 604	- 3 604		1 167 040		10 723	651 856
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.				108 384		2 850	2 880

* exprimés en monnaie locale

Observations complémentaires :

Lorsqu'elles ne sont pas expressément exclues du champ d'application du Règlement 2010-02 de l'ANC du fait de la consolidation des comptes de la société ERMO, les transactions avec les parties liées ne font l'objet d'aucune information en annexe. En effet, celles-ci ne sont pas significatives et sont conclues à des conditions normales de marché.



ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées	Montant	
	Brut	Dépréciation
Immobilisations financières - Participations - Créances rattachées à des participations Avances et acomptes versés sur commandes Créances - Créances clients et comptes rattachés - Autres créances	 356 056 1 556 636 16 715	 62 590 871 416
Avances et acomptes versés sur commandes Dettes - Emprunts et dettes financières divers - Dettes fournisseurs et comptes rattachés - Autres dettes	 - - 655 406 3 604	
Charges financières - Intérêts et charges assimilées		
Produits financiers - Produits de participation - Autres intérêts et produits assimilés	 19 218	



IX. **TABLEAU DE FINANCEMENT** (Euros)

RESSOURCES DURABLES	31/12/2013	31/12/2012
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat net comptable	1 918 655	1 238 959
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	2 387 624	1 061 181
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	1 279 883	640 723
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	9 193	14 953
Produit des cessions d'éléments d'actif	22 678	25 100
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	-	-
Boni de fusion	761 435	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 251 476	1 649 270
CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		
Cessions d'immobilisations incorporelles		
Cessions d'immobilisations corporelles	22 678	25 100
Cessions d'immobilisations financières		
Réductions d'immobilisations financières	182 038	333 028
AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS		
AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	240 350	
TOTAL DES RESSOURCES DURABLES	2 696 542	2 007 398

EMPLOIS STABLES		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT	1 081 081	1 081 082
ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	24 794	58 174
Immobilisations corporelles	758 763	459 822
Immobilisations financières	50 247	23 174
CHARGES À REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		
RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES	777 885	494 906
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	2 692 770	2 117 158

VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	3 772	- 109 760
--	--------------	------------------



x. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Évolution	
	Besoin	Dégagement
D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours		270 724
Avances et acomptes versés sur commandes	58 216	
Clients et autres créances		2 897 253
Avances et acomptes reçus sur commandes	133 314	
Fournisseurs et autres dettes	2 875 380	
BFR D'EXPLOITATION	-	101 067
HORS EXPLOITATION		
Autres débiteurs		
Autres créditeurs		
BFR HORS EXPLOITATION		
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		101 067

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)		3 772
---	--	-------

TRESORERIE RECUE PAR VOIE D'APPORT		3 377 089
------------------------------------	--	-----------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE	3 272 250	



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA ERMO tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des travaux en cours à leur coût de production. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous avons recherché l'existence éventuelle de pertes à terminaison à comptabiliser en provision.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés.

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT

Patrick FROGER



RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Conventions de prestations de services**

Votre conseil d'administration du 4 juillet 2011 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de prestation de services en date du 22 mai 2009, ayant pour objet d'augmenter le montant de la rémunération annuelle versée à la société FLYER SARL en rémunération des prestations de services effectuées par cette dernière. De plus, votre conseil d'administration du 29 juin 2013 a approuvé les fusions par voie d'absorption des sociétés MOULINDUSTRIE et TECHMO 61. Sur la base de ces éléments et des temps consacrés par la société FLYER, le montant de la rémunération due à cette société s'élève à 1 148 039 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Convention de sous-location**

Votre conseil d'administration du 29 juillet 2011 a autorisé la société ERMO à prendre à bail auprès de la SCI CARAU, les locaux sis à Mayenne (53) – ZI de la Peyennière – Impasse Marie André Ampère, pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 29 juillet 2011. De plus, votre conseil d'administration du 29 juin 2013 a approuvé la fusion par voie d'absorption de la société TECHMO 61 à laquelle la SCI CARAU loue un local sis à Damigny (61) – 90 rue Lazare Carnot. Sur la base de ces éléments un loyer annuel hors taxes de 207 717 euros a été versé.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Intérêts de compte courant**

1. Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société ERMOPOLAND.

Le taux utilisé pour l'exercice est le taux EURIBOR 3 mois majoré de 0,25 et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2013 s'élève à 5 739 euros.

Administrateur concerné : Bertrand HUGAIN



2. Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 2.79 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2013 s'élève à 98 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Mise à disposition de locaux**

Votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de mise à disposition au profit de la société FLYER SARL de bureaux sis à Marcillé-La-Ville moyennant un loyer de 2 550 euros payable trimestriellement.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

Fait au Mans, le 25 avril 2014

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

Jean-Pierre MALLECOT

SOGEC AUDIT

Patrick FROGER



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2009	2010	2011	2012	2013
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nb max. d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de sousc.	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	6 997 098	13 112 058	9 290 413	15 353 539	22 923 528
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	942 610	1 344 693	1 612 520	1 624 118	3 085 669
Impôts sur les bénéfices	- 112 810	- 111 039	- 103 847	- 35 298	59 273
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	111 777
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	217 599	572 098	1 206 332	1 238 959	1 918 655
Résultat distribué	900 901	-	1 081 082	1 081 081	1 081 081
III. Résultats par action					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,59	0,81	0,95	0,92	1,68
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	0,12	0,32	0,67	0,69	1,06
Dividende attribué à chaque action	0,50	-	0,60	0,60	0,60
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	64	71	71	73	152
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 482 090	2 351 675	2 568 365	2 693 681	5 355 366
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	583 682	967 809	1 006 810	1 107 602	2 328 353